

Mon enfant veut vivre chez son père

Par riclet, le 19/08/2008 à 17:43

Je suis remariée et j'ai toujours eu la garde de mon fils de 16 ans qui maintenant veut vivre chez son père. Quelles sont les démarches à effectuer ? Et qui doit les faire; Le père , la mère ou l'adolescent ?

Par domi, le 19/08/2008 à 17:59

Votre fils peut tout à fait prendre contact par LRAR avec le JAF qui le recevra . Domi